

# COMMUNE D'ANSACQ

Nombre de conseillers en exercice : 10	Présents : 7	Absents : 3	Votants : 7
Date de convocation 30 décembre 2021	Date de réunion : 5 janvier 2022		

L'an deux mille vingt-deux, le cinq janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune d'ANSACQ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine MARIENVAL, Maire.

**Présents :** MARIENVAL C. ; BRULÉ P. ; VAN DEN HOVE N. ; MILLET D. ; GROSPEAUD L.; DELFORGE J.M.; FOULLOY H.

**Absents :** LECAT K.; IDASIAK D. ; BOUCLET V.

Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021

Secrétaire de séance : Laurence GROSPEAUD

**1) DECLARATION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CHAPITRE 65 :**

Vu l'insuffisance de crédit au compte 6558 (frais de scolarité) de 1 653.12 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité ;

- De prendre dans le compte 6218 (autre personnel extérieur) la somme de 452.04 €
- Dans le compte 6225 (indemnité au comptable) la somme de 309.42 €
- Dans le compte 6232 (fêtes et cérémonie) la somme de 881.66 €

Pour un total de 1 643.12 €

**2) DECLARATION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CHAPITRE 12 :**

Vu l'insuffisance de crédit au compte 6531 (indemnité des élus) de 2 252.18 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité ;

- De prendre dans le compte 615232 (entretien réparation réseaux) la somme de 2 252.18 €

**3) PROJET DE TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE SUR LES BATIMENTS PUBLICS :**

Madame le Maire souhaite réduire la facture d'électricité des bâtiments administratifs de la commune : 10 rue Bertrand et 125 grande rue par l'installation de pompes à chaleur. La facture d'électricité de ces bâtiments a doublé par rapport à 2020.

Madame le Maire a demandé un devis estimatif pour l'équipement des bâtiments administratifs en pompes à chaleur à la société ELECTRICITE DU THELLE : le devis est de 6 680.00 € HT pour le bâtiment du 125 grande rue et de 11 490.00 € HT pour le bâtiment du 10 rue Bertrand

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité, d'adopter la proposition de Madame le Maire

**4) DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE PROJET DE TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE :**

Le conseil municipal,  
Après avoir délibéré,  
Décide,

A l'unanimité, de demander l'aide aux communes du Département pour le projet de travaux d'économie d'énergie des bâtiment administratifs de la commune par l'installation de pompes à chaleur sur les 2 bâtiments : 10 rue Bertrand et 125 Grande rue pour un montant global des travaux de 18 170.00 € HT.

**5) DEMANDE D'AIDE A L'ETAT (DETR) 2022 POUR LE PROJET DE TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE :**

Le conseil municipal,  
Après avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité,

De faire une demande d'aide pour l'année 2022 auprès de l'Etat par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)), pour le financement du projet d'installation de pompes à chaleur pour équiper les 2 bâtiments administratifs de la commune : 10 rue Bertrand et 125 Grande rue, afin de diminuer la facture énergétique pour un montant global de travaux de 18 170.00 HT.

**6) PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE :**

Le conseil municipal,  
Après avoir délibéré,  
Approuve à l'unanimité,

Le plan de financement du projet de travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments administratifs de la commune comme suit :

MONTANT ESTIMÉ	DETR 40%	CONSEIL DEPARTEMENTAL 38%	FONDS PROPRES 22%
<b>18 170.00 €</b>	7 268.00 €	6 900.00 €	4 002.00 €

**7) ÉLECTION DU SUPPLÉANT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA THELLOISE :**

Le conseil municipal,  
Après avoir délibéré,  
Après avoir noté les candidatures,  
Vote à l'unanimité,

Pour la candidature de Madame Laurence GROSPEAUD au poste de suppléante de Madame le Maire au conseil communautaire de la communauté de communes Thelloise.